

une question supplémentaire au ministre des Finances, de qui relève le fonctionnement de la Commission canadienne du blé. A-t-il présenté des instances au ministre du Travail, au nom des agriculteurs canadiens, exhortant son collègue à mettre tout en œuvre pour régler le différend afin que les céréales canadiennes puissent arriver à destination avant la fin de la campagne agricole?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail comprend sûrement les besoins des agriculteurs de l'Ouest aussi bien que n'importe quel représentant à la Chambre.

[Plus tard.]

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Il y a quelques instants, j'ai déclaré que le conseil d'arbitrage se réunirait cet après-midi à 2 heures et demie pour étudier les problèmes relatifs à la grève des débardeurs de Montréal. On vient tout juste de m'apprendre que la réunion aura lieu à 4 heures et demie parce que l'éminent juriste qui a bien voulu accepter cette tâche importante au pied levé avait un engagement au palais de justice à 2 heures et demie. Il s'est occupé du problème et était disposé à travailler pendant la fin de semaine. Quoi qu'il en soit, le comité d'arbitrage se réunira vers 4 heures et demie au lieu de vers 2 heures et demie, cet après-midi.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES PROTESTATIONS DES DÉBARDEURS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire ou connexe que j'aimerais poser au ministre du Travail. A-t-il reçu des protestations des débardeurs de la côte Ouest qui sont en grève, touchant l'intervention de la GRC et le ministre nous dirait-il quel rôle la GRC joue dans ce différend?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas sûr toutefois, si le ministre a reçu les communications auxquelles l'honorable député d'Ontario a fait allusion, à titre de ministre du Travail ou de député d'une circonscription de Vancouver.

Comme la plupart des députés le savent, quoiqu'une grande partie de la population du Canada l'ignore, les services de police dans les principales villes de l'Ouest sont assurés par la GRC. Dans l'importante municipalité

[M. Rapp.]

de Burnaby dont la population dépasse 100,000 âmes, le travail policier est exécuté sous contrat par la GRC, qui devient ainsi la police municipale de l'endroit. Lorsque des troubles éclatent, il est normal que les autorités s'en remettent à la Gendarmerie quant à l'application de la loi, et c'est ce qui est arrivé en Colombie-Britannique.

J'ai appris avec plaisir, ce matin, que le procureur général de la Colombie-Britannique s'intéressait particulièrement aux mesures prises pour régler le différend à Burnaby. C'est un événement très regrettable qui a provoqué beaucoup trop de violence. De toute façon, la GRC a fait son devoir comme gendarmerie locale, plutôt que nationale. Je remercie l'honorable député de sa question qui m'a permis d'expliquer la situation aux Canadiens.

LES SPORTS

LES RAPPORTS ENTRE LES LIGUES DE HOCKEY PROFESSIONNEL ET AMATEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, à titre de vieil amateur de sports, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Compte tenu de l'intérêt national suscité par le hockey professionnel et amateur, le ministre pourrait-il renseigner la Chambre sur l'étude des rapports entre les ligues de hockey professionnel et amateur qu'aurait entreprise un comité du Conseil de la santé?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je doute fort que la question soit urgente et je propose respectueusement au député de l'inscrire au *Feuilleton*.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège au sujet de sports et de la valeur physique, et je voudrais signaler aux députés que l'équipe de rugby de l'Université de la Colombie-Britannique, en tournée au Canada, est en ce moment dans la tribune des visiteurs. (*Applaudissements*)

[Français]

DÉFENSE NATIONALE

QUÉBEC, P.Q.—ENRÔLEMENT DU PRÉSIDENT DE L'UGEQ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au